



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF JOHN PAUL II
TO THE NEW AMBASSADOR OF INDIA
ACCREDITED TO THE HOLY SEE***

Friday, 10 January 1986

1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et de recevoir les Lettres de créance qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de l'Inde auprès du Saint-Siège.

Cette cérémonie se place dans des circonstances d'une importance particulière. Si Dieu le veut, d'ici quelques semaines, je me rendrais dans votre cher pays. Je vous assure, vous et tout le peuple indien, que j'attends avec impatience cet événement, avec un grand espoir. Je profite de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance aux autorités civiles et ecclésiastiques qui ont collaboré pour rendre possible cette visite. Je voudrais vous demander en particulier de transmettre l'expression de mon estime et de mon respect à Son Excellence le Président Giani Zail Singh et au Premier Ministre, Mr. Rajiv Gandhi.

Quand mon prédécesseur le Pape Paul VI vint en Inde, en 1964, il exprima ses sentiments de bienveillance envers le peuple de l'Inde par ces mots: «Enfin je peux venir voir cette immense terre si peuplée et manifester par moi-même mon amitié et mon admiration pour ce grand et noble peuple de l'Inde, si infatigable dans ses efforts pour la paix, si actif dans sa quête de prospérité dans l'harmonie et la concorde avec les autres pays du monde» (Discours à Bombay, 2 décembre 1964).

C'est avec ces mêmes sentiments d'amitié et de respect que je me prépare à venir à mon tour.

2. La seconde circonstance qui marque cette rencontre est le fait que la Dix-neuvième journée mondiale de la paix vient d'être célébrée et que, cette année, elle s'insère dans l'Année Internationale de la Paix proclamée par l'Organisation des Nations Unies.

Aucun sujet de la vie internationale n'est aussi essentiel à notre époque que celui de la paix et de la nécessité urgente de venir à bout des tensions qui la menacent. «C'est une valeur qui répond aux espoirs et aux aspirations de tous les hommes et de tous les pays, des jeunes et des vieux, de tous les hommes et femmes de bonne volonté» (Message au Monde pour la Journée de la Paix, 1er janvier 1986).

Pour qu'une paix juste et universelle soit établie, il est nécessaire que les rivalités et les conflits entre individus et entre pays soient remplacés par la confiance et par une nouvelle relation de solidarité, une solidarité qui embrasse toute la famille humaine. Les liens de fraternité entre les peuples doivent être renforcés et le dialogue doit se substituer à l'hostilité, dans une recherche sincère du bien commun de toute l'humanité.

3. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez parlé des objectifs de la paix internationale, du désarmement et du juste usage des ressources du monde pour lesquels votre pays s'exprime au niveau international. Le Saint-Siège aussi espère que ces objectifs entreront de plus en plus pleinement dans la conscience des peuples et de leurs chefs de sorte que puissent être réalisés des efforts concertés pour consolider la justice, la paix et la liberté dans le monde.

Ces thèmes universels et le travail patient pour les faire progresser dans tous les secteurs de la vie sont quelque chose de capital dans votre rôle de Représentant de l'Inde auprès du Saint-Siège. Je vous souhaite beaucoup de succès dans l'accomplissement de vos devoirs diplomatiques et je vous assure de mon intérêt personnel et de la collaboration des différents bureaux du Saint-Siège.

Votre présence nous rappelle les liens particuliers qui existent entre le Saint-Siège et l'Inde, ou comme vous y avez fait allusion, le christianisme est présent depuis les tout premiers temps de l'ère chrétienne. Je prie pour que ma prochaine visite approfondisse encore ces liens et soit la preuve de mon profond respect pour les traditions spirituelles qui caractérisent si fort l'histoire de votre pays.

Je forme des vœux ardents et je prie pour que la République de l'Inde puisse progresser toujours dans la paix et l'harmonie vers les nobles idéaux que contient votre Constitution, pour le bien spirituel et matériel de tous ses citoyens.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.4 p.10.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana